



conseil de développement...

Entretien avec Mr DEMONT, Maire de SERVAIS, Vice-Président chargé de l'environnement...

Projet présenté par Monsieur GOYHENECHÉ ...

Un VicePrésident qui sait de quoi il parle...

Mr DEMONT nous a donc reçu le 25 Novembre pour parler de l'environnement... La première impression que j'ai ressentie, c'est que Mr le Vice-Président connaissait son sujet, avec des réponses précises et très « techniques » sur pratiquement tous les sujets...

Cela n'empêche pas que certaines positions de notre interlocuteur m'ont quelque peu « chiffonné », tant elles laissaient transparaître une certaine retenue dans l'engagement politique des élus de notre territoire...

Nous avons débattu en premier lieu sur le PCAET... Mr DEMONT nous avoue que si l'agglomération s'en occupe, c'est surtout que l'État l'a imposé... La loi climat et résilience du 22 Août 2021 a précisé les obligations des territoires et le SRADETT a été réactualisé pour être promulgué en Novembre 2020, ce qui a considérablement ralenti l'élaboration de ce document...

Le PCAET a été visé par les services Préfectoraux de l'Aisne, il fera donc l'objet d'une enquête publique (qui sera d'ailleurs dématérialisée) dans les prochaines semaines...

Mr DEMONT estime que ce document revêt un aspect très théorique (mais il n'en dira pas plus)...

Dans ce PCAET, l'agglomération est surtout attentive à la production d'énergie renouvelable... Il présente avec fierté la construction du dépôt de cars scolaires de CHARMES, qui sera producteur d'énergie grâce aux panneaux scolaires posés sur les toits... Il nous fait également remarquer que ce dépôt a été construit selon les critères de Haute Performance Environnementale...

Mr DEMONT évoque ensuite le schéma des mobilités douces que va mettre en place l'agglomération. Peut-être veut-il parler du schéma directeur cyclable, car pour le moment personne n'a entendu parler du « schéma des mobilités douces ».

Le Vice-Président nous affirme également avoir lu attentivement notre avis sur le PCAET. Il nous déclare avoir préparé une réponse mais qu'on lui a demandé de ne pas nous la transmettre...

Au sujet de la production d'énergie, l'agglomération est soucieuse de quantifier la capacité de produire des énergies renouvelables... Ceci afin de répondre à des normes dictées par la loi... A ce sujet il fait la promotion inconditionnelle des méthaniseurs...

On discute ensuite de la mobilité dans la CACTLF. À la question de la gratuité le Vice Président avoue que c'est une question politique... A ce sujet, l'agglomération va engager une réflexion sur les aménagements de gare ainsi que la création d'un service de location de VAE. L'aménagement des quartiers de gares est un projet central car un million de voyageurs transitent tous les ans par les gares de la CACTLF... Au niveau de la mobilité, la CACTLF est partenaire du réseau Hauts de France Mobilité, déclinaison de France Mobilités, qui déploie le projet Passpass. Mais il n'en dira pas plus...

Je l'ai invité à saisir le conseil de développement s'il voulait son avis sur n'importe quel sujet... On attend encore...